

CONTRAT BIÈRE Octobre à Mars 2020

passé entre Brasserie ARVARUS à Ploumoguer et L'ADHERENT DE L'AMAP :

M. - Mme

Les DISTRIBUTIONS ont lieu le vendredi de 17h30 à 19h30. Lieu : Potager de Saint-Mathieu, ferme de Kerveur.

LE PRODUCTEUR s'engage à : fournir chaque mois la commande prédéfinie dans le contrat

LE CONSOMMATEUR s'engage à : venir chercher la bière chaque 1ère semaine du mois sur le lieu de distribution, dans les heures imparties, ou la faire récupérer par quelqu'un

DUREE DU CONTRAT : Ce contrat est élaboré pour la période octobre à mars 2020. En cas de résiliation de la part de l'adhérent, aucun remboursement ne sera effectué pour la période déjà engagée.

	Taille	Prix	octobre		novembre		decembre		janvier		fevrier		mars	
			Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix
Pale Ale - 4.5% Blonde sèche, légère, fruitée, avec une petite amertume relative.	33 cl	2.60												
Red Ale - 6.2% Ambrée, douce et veloutée, notes de caramel, fruits confits, fruits rouges. Discrète amertume.	33 cl	2.80												
Export Stout - 7.5% Noire, dense et corpulente, aux intenses notes torréfiées soutenue par une puissante amertume	33 cl	3.20												
Total par livraison														

Mois	Octobre	Novembre	Decembre	Janvier	Fevrier	Mars
Montant mensuel						

Soit un montant total de: euros pour 6 mois de distribution (6 livraisons)

Le paiement se fait, de préférence, avec 1 chèque par mois, établi à l'ordre de la Brasserie Arvarus et donné à Karine BOENNEC, représentante de l'AMAP auprès de la Brasserie. **Aucune commande en direct ne sera prise en compte.**